



LA FEUILLE DE CHÊNE

ARRONDISSEMENT ET CANTON DE CHATEAU-THIERRY

COMMUNE DE GLAND

BULLETIN d'INFORMATION **MUNICIPAL**

JUIN 2012

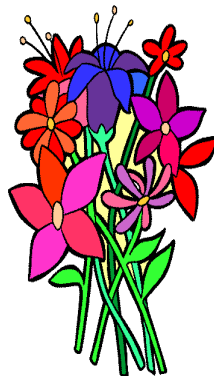
2012

ANNEE des CHANGEMENTS

Bonne retraite à



Micheline TALON



Lucile GORGERY

Bienvenue à



Isabelle RENOULT

Sommaire :

P2 - LE MOT du MAIRE

Retraite - Jumelage

P3 - LA MAIRIE en ACTION

Budget communal - Fiscalité

locale - Réalisations 1^{er}

semestre - Réalisations 2^{ème}

semestre - Des projets

P9 - MAIRIE PRATIQUE

Ouverture d'été de la Mairie

Extraits de naissance

Nouveaux Glanois

Transports scolaires

Etat civil 1^{er} semestre

P10 - MAIRIE INFIRMIERE

Construire, rénover, agrandir

Préserveons l'environnement

P11 - MAIRIE RALEUSE

On se répète, mais...

P11 - MANIFESTATIONS et ANIMATIONS

Père Noël

Vœux du Maire

Loto de la St Valentin

8 mai

Randonnée pédestre 1^{er} mai

Les 4 Feuilles

Fête de la Musique

14 juillet - Brocante 2012

P15 - ACTIVITES

REGULIERES

Gymnastique

Bibliothèque

Marche

P15 - NOUVEAUTES

Site internet du foyer rural

Yoga

P16 - CLIN d'OEIL de l'HISTOIRE

LE MOT DU MAIRE



VARIATIONS, CHANGEMENTS, EVOLUTIONS...

Variations de temps :

Après un hiver rude qui n'en finit pas voici un printemps tout en variations.

Le printemps est toujours chargé d'espérances, de conditions meilleures tant, climatiques, économiques, sociales que politiques.

Changements :

- de Président,

Les Français ont opté pour le changement. Pour notre belle France, je souhaite sincèrement que la nouvelle équipe réussisse à surmonter cette crise sans précédent.

- de Député

Des sept prétendants en lice le 10 juin, c'est finalement 3 candidats et non deux qui étaient présents au second tour le 17 juin. C'est M. Jacques KRABAL qui a été élu député de la cinquième circonscription de l'Aisne.

- de Maire,

Non, pas encore, mais comme je l'ai annoncé lors de mes vœux, je ne postulerai pas pour un second mandat. Le moment venu, je serai à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient tenter cette belle aventure. Je proposerai de transmettre, comme mon prédécesseur l'a fait, les rudiments qui permettent d'appréhender sereinement la fonction d'Elu et de Maire.

Evolutions :

- Bureau de vote et rampe PMR :

Nous avons pris l'habitude, depuis quelques années de voter au Foyer Rural.

Depuis le 20 avril 2012, notre mairie est devenue accessible aux personnes à mobilité réduite en empruntant la rampe d'accès réalisée dans la cour de notre école. Le bureau de vote a réintégré la Mairie.

- Remplacement et acquisition de matériel :

Un matériel neuf et performant vient d'être acquis et un autre le sera prochainement afin d'améliorer les conditions de travail de notre employé communal (voir page 6)

- Un espace multisports pour nos jeunes :

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 23 mai, a fait son choix de l'entreprise et de la solution technique qui lui est apparue la plus judicieuse. Le terrassement a été effectué dès le 30 du même mois (voir page 5)

- Abribus et entrées de village :

Après avoir consulté :

- Monsieur Frédéric TRANCHANT, responsable des espaces verts de la ville de Château-Thierry,
 - Une paysagiste du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), association attachée au Conseil Général (voir plus loin),
 - Les pépinières CARRE pour la fourniture des plantes et arbustes,
- Nous allons fleurir nos abribus fin août puis nos entrées de village à l'automne.

Comme vous pouvez le constater, vos élus sont toujours actifs et d'ici la fin d'année nous devrions avoir respecté les engagements pris en 2008.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal d'excellentes vacances estivales.

G. PELAMATTI



Vive les grandes vacances !

Dur premier semestre pour le personnel communal !

Nous avons mis d'office en grandes vacances perpétuelles Lucile Gorgery et Micheline Talon !

Lucile dut transmettre son matériel de nettoyage le 31 janvier et Micheline confier sa carte de transport scolaire le 30 juin à Isabelle Renoult qui les remplace désormais toutes les deux.

Lucile GORGERY, le 29 janvier 2012.



Micheline TALON, le 29 juin 2012.



Ce fut, bien entendu, l'occasion de quelques réjouissances et moments de pure convivialité dont chacune se souviendra, nous l'espérons, encore longtemps.

Nous renouvelons ici à chacune nos remerciements pour leur travail au sein de l'Equipe Municipale. Nos meilleurs vœux de réussite les accompagnent dans leurs nouvelles vies.

Jumelage

La rencontre, programmée en juin 2012 a été reportée en raison des diverses campagnes électorales. Nos amis Glandinois devraient nous rendre visite en septembre. Une date leur a été proposée. Nous attendons leur réponse. Vous serez informé des « festivités » par le biais d'un Agenda Glanois « spécial jumelage »

LA MAIRIE EN ACTION

BUDGET COMMUNAL

Un exercice toujours difficile mais plus particulièrement cette année. Les réformes se sont succédées à un rythme effréné depuis le début 2012, l'approche des élections et la situation économique ont engendré une grande incertitude sur les ressources de notre commune et sur notre potentiel à réaliser les projets pour cette année et les suivantes. Merci à notre secrétaire de son aide précieuse et efficace dans la maîtrise de la comptabilité publique.

Bilan année 2011 :

(Appelé compte administratif : il s'agit uniquement des recettes et dépenses de l'année 2011)

Investissements :

Recettes :	107 002,06 €
Dépenses :	98 033,35 €
Excédent : (+)	8 968,71 €

Fonctionnement :

Recettes :	223 189,33 €
Dépenses :	175 264,28 €
Excédent : (+)	47 925,05 €

Balance générale 2011 :

Excédent net : (+)	56 893,76 €
--------------------	--------------------

Résultats 2011 :

(Appelé compte de résultats : il intègre les reports de l'année 2010. Il donne le montant exact de la « cagnotte » municipale. C'est l'état de notre porte-monnaie au 31/12/2011)

Investissements :

Report 2010 : -16 341,56 €
CA 2011 : 8 968,71 €
Résultat 2011 (déficit) : **-7 372,85 €**
(+ reste à réaliser de 120,53 €)

Fonctionnement :

Report 2010 : 170 277,18 €
CA 2011 : 47 925,05 €
Résultat 2011 (Excédent) : **201 860,67 €**

Résultat général 2011 :

Excédent net : (+) **194 367,29 €**
(*En clair, les finances sont saines et nous avons une bonne capacité d'autofinancement*)

Budget primitif 2012 :

Investissements :

Recettes = Dépenses : 253 597,00 €

Fonctionnement :

Recettes : 379 437,11 €
Dépenses : 348 058,00 €

Budget global 2012 de la commune :

Recettes : 633 034,11 €

Dépenses : 601 655,00 €

(*Voté en excédent pour réserve en cas de « coup dur »*)

FISCALITE LOCALE

Un sujet dont personne n'aime parler mais qui conditionne toutes les finances communales, départementales et régionales en France.

C'est le Conseil Municipal qui décide de modifier ou non les taux des trois taxes applicables dans la commune.

Vous constaterez à la lecture de ce tableau que, malgré une légère augmentation, nous sommes toujours bien en deçà des taux pratiqués ailleurs...

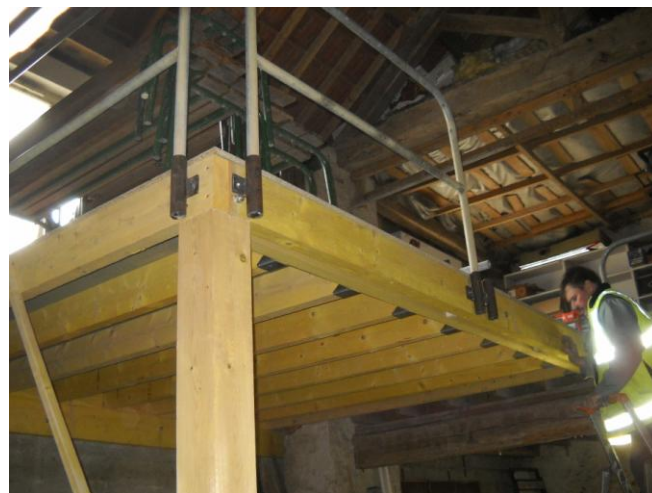
<u>En %</u>	2011	2012	Taux moyen Aisne 2011	Taux moyen national 2011
Habitation	10,02	10,17	25,06	23,76
Foncier bâti	10,14	10,29	21,58	19,89
Foncier non bâti	15,30	15,53	31,00	48,56

REALISATIONS

1er semestre 2012

- Atelier communal :

La surface destinée au stockage des divers matériels dont se dote petit à petit la commune a été agrandie et sécurisée. Les travaux ont été entièrement réalisés par une équipe d'élus et de bénévoles encadrés par Florent Malette au cours du mois de janvier 2012.



Le coût global, essentiellement l'achat des matériaux, de 2792 € est financé à 30 % par une subvention de l'Etat.

Il reste à équiper l'atelier d'un palan qui permettra de monter les charges lourdes à l'étage.

- Mise en accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite :

Le projet, initié en 2009, a été terminé in-extremis 2 jours avant le premier tour des Elections Présidentielles mais 2 ans avant la date butoir du 1^{er} janvier 2015.

Toutes les personnes à mobilité réduite ont maintenant accès aux services de la Mairie sans avoir à escalader les marches.



Les travaux d'un montant global de 20 006,80 € ont été subventionnés à 55% par l'Etat, 45% restant à charge de la commune.

- Fleurissement :

Comme chaque printemps, l'équipe des bénévoles sous la houlette de Murielle Philippon et de Florent Malette a procédé au renouvellement des fleurs des massifs et jardinières qui ornent l'ensemble de notre commune. Merci à nos jardiniers.



- Aire de jeux multisports « City Stade », c'est démarré :

Historique :

- 2005 : l'Equipe de Guy MALETTE échafaude un projet de plateforme multisports.

- 2008 : nous reprenons l'idée en élaborant un descriptif basé sur le concept d'une mini-aire de jeux autorisant la pratique de plusieurs sports (foot, volley, badminton, basket) ainsi qu'un espace attendant pour la pratique du roller ou du vélo pour les petits.

- 2009 : montage du dossier de financement et la chasse aux subventions commence, ça aussi c'est du sport ! (estimation de départ 98 000 € TTC)

- 2010-2011 : nous consultons plusieurs fournisseurs et nous visitons plusieurs installations (Nesles la Montagne, Château-Thierry, Montreuil aux Lions, Epernay...)

Anticipant la hausse des taux d'intérêts bancaires, nous contractons un emprunt de 80 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.

- 2012 : lancement de l'appel d'offres en précisant que la plateforme de jeux sera en béton poreux et la clôture en métal traité anticorrosion.

5 fabricants sont consultés, 2 répondront exactement au cahier des charges. La commission d'appel d'offres analyse les propositions et communique au Conseil Municipal une synthèse pour faciliter le choix.

Après 1h30 de débats, le Conseil Municipal, choisit l'entreprise SAE Tennis d'Aquitaine et retient l'option d'une clôture métallique en métal inoxydable pour un coût global de 92 905 € TTC.

Le chantier a démarré le 30 mai après-midi par le tracé de la future plateforme de 25 sur 36 mètres. Il devrait durer environ un mois et demi, s'il n'y a pas d'interruptions dues à une météo que l'on pourrait qualifier de capricieuse...

Voici deux réalisations de la société SAE Tennis d'Aquitaine à peu près équivalente à celle qui s'édifie près du stade de football.



Premier coup de pelle le 31 mai 2012.



Terrassement terminé le 5 juin 2012



Premières coulées de béton poreux le 2 juillet 2012



Cette réalisation sera subventionnée à raison de :

- 21% par le Fond Régional d'Aide au Pays Picards (FRAPP - Région),
- 15% par le Contrat Départemental de Développement Local (CDDL - Conseil Général),
- Un pourcentage non encore déterminé au titre des fonds de concours (subvention d'équipement) accordés à chaque commune par la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry. La commune de Gland dispose d'une dotation de 36 291€ à utiliser avant 2014. Toutefois, il faut soustraire 2092,50€ qui nous ont été accordés en décembre 2011 pour la réalisation des abris bus.

Inauguration prévue en septembre, si la météo est favorable durant les travaux...

- **Achat de matériel :**

• **Mini tracteur :**

Notre ancienne tondeuse autoportée, acquise en 2003, commençait à vieillir et malgré les soins attentifs de Florent, nous avons décidé de lui accorder une retraite amplement méritée.

Le choix du Conseil, compte tenu de l'avis du principal utilisateur, s'est porté sur un tracteur de marque Kubota d'une puissance de 23 CV, 4 roues motrices moteur diesel, et équipé d'un système

hydraulique permettant de raccorder divers accessoires tels que tondeuse ventrale, lame neige, balayeuse...



Coût global de l'achat : 14600€ TTC

L'Etat en finance 30% par le biais d'une dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR)

- Balayeuse-désherbeuse :

Afin de faciliter le travail de notre employé communal, à qui nous demandons chaque jour un peu plus, mais aussi pour garantir sa sécurité lorsqu'il nettoie les trottoirs et caniveaux, le Conseil Municipal avait émis l'idée d'acquérir une balayeuse de rue.

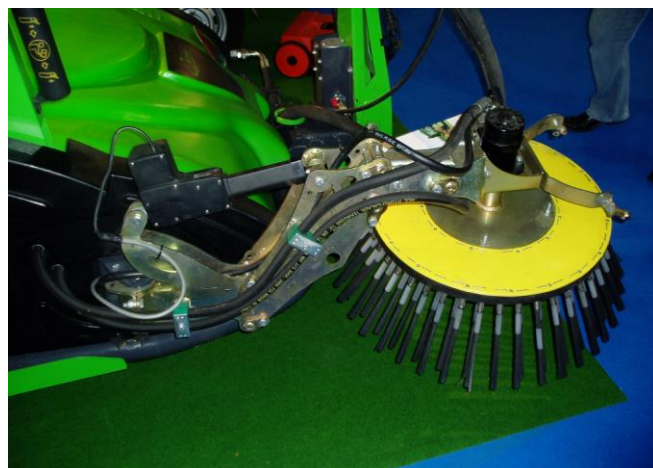
Les aides et subventions pour acquérir ce type de matériel sont très aléatoires sauf si l'acquisition s'effectue en partenariat avec d'autres communes. Mont Saint Père étant dans la même situation, nous avons décidé de nous associer.

Le choix du matériel a été arrêté lors du salon des Maires en novembre 2011.

Les deux communes dépendant de deux trésoreries différentes (Condé en Brie/Château-Thierry), le montage du dossier de financement devenait délicat. Ainsi, GLAND portera et financera le projet soit 17 102,80€ TTC et percevra l'intégralité des aides et subventions (DETR 30%, Agence de l'Eau 40%, CCRCT 10%)

La différence entre le coût d'acquisition et le montant des aides diverses sera supportée à part égale par chaque commune.

Vous noterez que 3 dossiers de demandes de subventions ont été déposés et celui qui peut vous sembler le plus surprenant concerne l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. En effet, afin de préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, l'Agence de l'Eau aide les communes qui s'engagent, en signant une charte, à minimiser l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbant par exemple) En équipant notre balayeuse de balais spécifiques, nous pourrons ainsi, par brossage, désherber trottoirs et caniveaux.



- Logiciel de gestion Mairie :

Un investissement invisible lorsque vous parcourez les rues mais ô combien nécessaire pour rester performant et réactif en ces temps de réformes. L'ensemble des données comptables : taux horaire, valeur du point d'indice, % des prélèvements obligatoires, et bien d'autres choses encore (état civil, cimetière, dématérialisation, etc.) seront mis à jour automatiquement via Internet. Une simplification et une source d'erreur en moins pour notre secrétaire « multifonctions » Florence Barbier. Le nouveau logiciel sera installé courant août 2012 et opérationnel après une période de prise en main.

DES REALISATIONS

Pour le second semestre 2012...

NRA-ZO :

Nombre de nos concitoyens se plaignent de difficultés avec leur connexion Internet « qui rame ». Cela tient au fait que nous sommes trop éloignés du central téléphonique de Château-Thierry d'où un affaiblissement considérable du signal et donc du débit. Nous sommes dans ce qui est baptisé de Zone d'Ombre (ZO) Seule solution, l'installation d'un NRA-ZO = Nœud de Raccordement Abonnés Zone d'Ombre.

L'investissement n'étant pas négligeable, le Conseil Général a décidé de prendre à sa charge l'installation du dispositif technique à savoir :

- Une armoire contenant le réamplificateur (DSLAM) avec son alimentation électrique, câble et compteur EDF (d'où les travaux devant le 33 et la mairie)
- Une liaison par fibre optique entre le central de Château-Thierry et Gland.

Gland fait partie des 16 communes retenues cette année.

Lorsque les travaux seront terminés (des perturbations sur le téléphone sont à prévoir), les abonnés dans un rayon d'un kilomètre pourront avoir des débits de l'ordre de 20 mégabytes par seconde... enfin.

Fleurissement des entrées du village :

Il s'agit d'embellir nos entrées de village mais également inciter les automobilistes à ralentir en créant un effet tunnel. Ces aménagements sont complémentaires, entre autre, de la limitation de la vitesse à la Fraîche Fontaine et de l'implantation des abris de bus. Mais nous ne doutons pas du civisme de nos concitoyens qui, bien entendu, respectent déjà scrupuleusement les prescriptions du code de la route dans l'intérêt de la sécurité de tous.

Eclairage public :

La tranche 2012 de rénovation des luminaires va être réalisée par l'USEDA. Elle concerne 13 points lumineux dans la rue d'En Bas et le chemin de Champillon.

Voirie communale - Carrefour de la place St Jean :

Il s'agit de reprofiler entièrement le carrefour pour faciliter l'écoulement des eaux de pluies et la circulation en éliminant ces bourrelets désagréables et destructeurs pour les automobiles et les engins agricoles.

Assainissement :

Le SARCT a programmé pour 2012 la remise en état de 400 m de canalisations à partir de la rue de la Rivière vers Mont St Père ainsi que l'installation d'une unité de désulfuration à l'écluse de Mont St Père.

Nous avons annoncé les travaux pour ce premier semestre 2012 dans la « Feuille de Chêne » de décembre 2011. Un document technique reçu dernièrement en Mairie mentionne le 15 novembre 2012 comme date de début du chantier.

DES PROJETS POUR 2013

Enfouissement des réseaux rue du Carrefour et rue de Rome :

L'USEDA est prête. Elle attend notre feu vert. Mais il faut coordonner les travaux télécom, eau, assainissement et voirie. Beaucoup de partenaires à réunir autour de la même table.

Rénovation de l'éclairage public :

Dernière tranche. 13 luminaires dont ceux de la rue de Rome et rue du Carrefour. L'ensemble de l'éclairage public sera donc aux nouvelles normes avant le 1^{er} janvier 2014, date d'interdiction des lampes « blanches ». Là aussi, la Commune sera en avance par rapport à la législation !

- **Foyer Rural :**

Prévue pour 2012, la réalisation d'une plateforme pour le stockage et le lavage des poubelles, et d'un chemin de roulage entre la salle du foyer et l'atelier communal est reportée à l'an prochain. Une rénovation des peintures et des murs intérieurs est aussi à l'ordre du jour. Il en est de même pour le remplacement des tables pour un modèle plus facile à manipuler (chariot de roulage) et à stocker dans l'atelier municipal d'où la réalisation de l'étage en ce début d'année qui libère de l'espace. Les travaux ne sont pas faits au hasard mais font partie d'un plan d'ensemble réfléchi sur plusieurs années.

MAIRIE PRATIQUE

HORAIRES d'ETE de la MAIRIE

- Mairie fermée du 13 au 18 août inclus.
- En juillet et août :

Permanence du secrétariat :

- le mercredi de 16h à 18h,
- le jeudi de 17h à 19h,
- le vendredi sur rendez-vous.
- Fermé le samedi matin.

Permanence des élus :

Selon leurs disponibilités. Prendre rendez-vous. Eux aussi ont besoin de « recharger les batteries » Merci de votre compréhension.

EXTRAITS de NAISSANCE

Inutile de venir chercher ce document en Mairie si vous êtes né(e) sous d'autres cieux. Il faut le demander à la Mairie de votre lieu de naissance. Pour information, les grandes villes disposent souvent d'un site internet sur lequel vous pouvez effectuer votre demande en ligne.

NOUVEAUX GLANOIS

Bienvenue à Gland !

Votre emménagement est terminé. Vous pouvez profiter de la tranquillité de notre village.

Mais avez-vous pensé à quelques démarches administratives en Mairie ? Recensement, liste électorale, bacs à déchets, école, transport scolaire, etc.

N'hésitez pas à nous rendre visite à la Maison Commune. Ce sera l'occasion de faire votre connaissance et de vous présenter notre village.

TRANSPORTS SCOLAIRES



- Appel aux bonnes volontés...

Pour accompagner nos bambins scolarisés à Brasles, nous recherchons Mamie, Papi, Maman, Papa, Tata, Tonton, ou toute personne sérieuse pour aider bénévolement Mme Isabelle RENOULT qui remplace Mme Micheline TALON depuis le 1^{er} juillet 2012. Plusieurs personnes peuvent se relayer mais il y a, dans ce cas, nécessité de respecter un planning strict.

Votre mission :

Matin :

- Dès 8h40, prendre le bus de ramassage depuis l'un des arrêts prévus (Lotissement, Mairie, Coquins ou Fraîche Fontaine),
- Assurer la sécurité durant le transport,
- Accompagner et aider les plus grands à traverser la route aux feux tricolores devant la Mairie de Brasles,
- Accompagner les plus petits jusqu'à l'école du haut (environ 300 m de trottoirs étroits et circulation importante),
- Retour à Gland avec Isabelle vers 9h15.

Soir :

- 16h40 se rendre à Brasles avec Isabelle,
- Prendre en charge les enfants à l'école du haut,
- Les accompagner jusqu'à l'arrêt du bus devant la Mairie avec traversée de la route aux feux tricolores,
- Assurer la sécurité lors du trajet de retour sur Gland,
- Arrivée vers 17h20.

- Carte de transport :

N'oubliez pas de remplir une demande de carte de transport en Mairie avant fin juillet 2012 pour TOUS les enfants qui fréquenteront l'école de Brasles et prendront le bus de ramassage scolaire à la rentrée de septembre 2012.

Venir avec une photo d'identité et l'imprimé qui vous a été remis.

ETAT CIVIL
1^{er} semestre 2012



Nos condoléances à la famille de :

Mme VATRIN Elise
le 10 janvier 2012

M. LE NAOUR Cédric
le 24 mai 2012

Mme DUGLAND Georgette
le 17 juin 2012

Mme CHARPENTIER Yvette
le 20 juin 2012



**Nos meilleurs vœux de bonheur, de santé
et de prospérité à :**

Valérie CONSTANTIN
et David BONTEMPS
Le 9 juin 2012

Mandy BELLENS

et Jonathan CROLET

Le 7 juillet 2012



Les cigognes ne sont pas passées à cause du mauvais temps. Pas de livraison !

MAIRIE « INFIRMIERE »

**CONSTRUIRE, AGRANDIR,
RENOVER**

L'été est souvent propice à divers travaux de bâtiments : clôture, fenêtre de toit, terrasse, ravalement, etc.

La majorité de ces travaux sont soumis à permis de construire ou déclaration préalable de travaux. Les entrepreneurs oublient souvent de vous en avertir lors de la signature des contrats.

Renseignez-vous en Mairie...

**PRESERVATION
de l'ENVIRONNEMENT**

Le Conseil Municipal a décidé de signer la charte d'entretien des espaces verts qui implique de limiter au maximum voire supprimer l'utilisation des désherbants chimiques et autres pesticides afin de préserver l'environnement. Cette charte comporte cinq niveaux (de 1 mauvais à 5 parfait) Grâce aux compétences de notre employé communal, nous sommes classés entre le niveau 3 et le niveau 4.

Et si vous aussi, vous participez également à cet effort « dans l'intérêt de la planète » ...



MAIRIE RALEUSE

ON SE REPETE, MAIS...

Déjà dans la « Feuille de Chêne » de juin 2011, nous avons attiré l'attention sur des problèmes récurrents dans notre commune. La situation s'est bien améliorée mais... on peut mieux faire encore :

- Utilisons poubelles et caisse à verre ! Toujours des dépôts de déchets et de bouteilles sur les bords de Marne.
- Préservons les plantations. Les arbres ne sont pas destinés à entrainer les chiens à mordre ou à gratter pas plus qu'ils ne sont destinés à alimenter les barbecues. Amenez votre charbon de bois...
- Le terrain de foot n'est pas un terrain de jeu pour les quads, motos et autres véhicules à moteur. Des ornières fleurissent sur la pelouse. Nous, nous préférons les pâquerettes...
- L'habitude de déposer en bord de Marne, sur un terrain communal, des déchets verts perdure alors qu'il y a une collecte chaque mercredi. Leur élimination par brûlage est également interdite pour cause de pollution atmosphérique (Agenda Glanois d'avril 2012)

Malheureusement, nous avons toujours d'autres reliques, une cage à oiseau par exemple ou des restes de pique-nique, bouteilles, canettes, etc. Du coup les déchets ne sont plus très verts.

RAPPEL :

Les déchets qui ne peuvent être ramassés par les collectes habituelles doivent être apportés à la déchèterie.

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les habitants de la CCRCT sous réserve d'une carte délivrée sur place (se munir

d'une pièce d'identité et d'une photocopie justifiant le domicile : EDF, Téléphone, etc.)

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie de Château-Thierry :

- Lundi / mercredi / vendredi et samedi :
De 9h à 12h
et de 14 à 18h (été : avril à octobre) ou 17h (hiver : novembre à mars)
- Dimanche : 9h à 12h
- Fermé le mardi et le jeudi

Vous pouvez y déposer : déchets verts, bois, cartons, ferrailles, gravats, tout venant, pneus, batteries, restes de peinture, produits chimiques, électroménager, matériel électrique et électronique, etc.

Un agent vous guide dans votre tri.

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Elles sont assurées selon le cas par la Municipalité, le Foyer Rural et les associations glanoises ou extérieures à notre village. Il n'est pas toujours facile, étant donné leur étroit partenariat de savoir qui fait quoi.

En règle générale :

La Mairie organise les cérémonies officielles (Vœux, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre) et le Noël des enfants. Le CCAS est responsable du repas des Aînés.

Le Foyer Rural organise les lotos, le Marché de Noël, la marche du 1^{er} mai et la brocante.

L'association « Les 4 feuilles » propose des animations théâtre, concerts et veillées littéraires.

La gym, la bibliothèque, la marche et, à partir de cet été, le yoga sont des activités régulières proposées par le Foyer Rural

ou d'autres associations. Ces activités sont ouvertes à tous.

PERE NOEL

En 2011, c'est la compagnie « Les P'tits Loups » qui ouvrait la fête avec son spectacle « Noël à la ferme »



Fidèle au rendez-vous, le Père Noël fit une arrivée remarquée.



Sa hotte était comme d'habitude bien garnie et les enfants présents reçurent un cadeau et des friandises.

D'ores et déjà, on attend sa venue pour Noël 2012...

VŒUX du MAIRE

Retour à la tradition pour la cérémonie des Vœux. M. Krabal, Conseiller Général et Président de l'UCCSA, et Mme Fuselier, Présidente de la CCRCT, avaient tenu cette année encore à être présents lorsque Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux Glanois. Présentation générale du travail de toute l'Equipe Municipale (élus et employés), remerciements à

l'ensemble des acteurs de la vie locale qui, cette année encore, ont œuvré souvent dans l'ombre, au Foyer Rural pour sa participation active à l'animation de notre village ainsi qu'à Mme Bloch pour son action culturelle.



Les nombreux Glanois présents purent ensuite déguster la galette des rois et faire honneur au breuvage local selon la coutume.

LOTO de la St VALENTIN

Dimanche 19 février

Salle comble pour l'édition 2012. L'ambiance, bon enfant mais disciplinée, fut assurée par nos deux animateurs Claude, président du Foyer Rural et Maryse, la reine du boulier.



A la pause, pendant que les parents dégustaient crêpes et cidre, les enfants ont pu gratuitement imiter leurs aînés. Les plus

chanceux sont repartis avec de jolis lots : baladeur MP4, peluches, livres, etc.

Nous remercions ici nos généreux et fidèles sponsors :

- Les producteurs glanais de champagne :
HUSSON Jean Louis
METIVIER Vincent
MARCHAND-LABORIE Muriel
COSTE Philippe
- Ambiance et Style (Château-Thierry)
- Primeurs BURGUET (Château-Thierry)

8 MAI



RANDONNEE PEDESTRE du FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Gland a organisé sa traditionnelle randonnée de mai sur un parcours de 11 kilomètres entre les départements de l'Aisne et de la Marne, autour de l'abbaye d'Igny. La marche était plutôt sportive. Les marcheurs (une trentaine) se sont donnés rendez-vous à 7h30 au Foyer rural afin de partir en covoiturage jusqu'au lieu de départ situé au lieu-dit Vendôme. Le temps est resté nuageux, mais clément. Les chemins détrempés par les pluies des jours précédents ont rendu par moments la marche assez physique. Après 1 h 45 de marche via le village de Vézilly, la joyeuse troupe est arrivée à l'abbaye où une équipe

du foyer avait préparé un petit-déjeuner copieux. Chacun s'est restauré et a pu découvrir les produits du magasin de l'abbaye fabriqués sur place et dans d'autres abbayes ou monastères.



De retour à Gland, les marcheurs ont partagé un repas en toute amitié.

(Source article l'Union du 12 mai 2012)

« LES 4 FEUILLES »

Au départ, « Les 4 feuilles » étaient un lieu, rue des graviers : un endroit de répétitions pour des compagnies de théâtre, des danseurs ou des musiciens.

Les Glanais ont tout de suite été invités à des répétitions publiques, et ils sont venus en nombre. L'envie de développer ces rencontres et de les rendre encore plus conviviales a amené à la création d'une association : « Les 4 Feuilles »

Les membres en sont Glanais, mais aussi des villages environnants : Brasles, Courboin, Jaulgonne... Le but : apporter une diversité culturelle dans le village et favoriser les rencontres.

Ainsi cette saison, nous avons fait venir une conteuse, nous avons organisé deux stages (théâtre et percussions corporelles) nous avons invité le public à la répétition d'un spectacle de théâtre, et organisé un concert Baroque avec 6 musiciens !

Et puis nous avons inauguré les « veillées » : pendant tout l'hiver, un dimanche par mois, nous nous réunissons chez l'un ou chez l'autre, dans le village :

on se raconte des histoires, on fait de la musique, on rencontre des écrivains, on mange, on boit et on discute.

Ces veillées d'hiver ont eu tant de succès qu'elles ont largement débordé sur...le printemps !

Stage percussions



Concert baroque 17 mai 2012



Veillée



L'association « Les 4 feuilles » sera présente en septembre avec un stand à la brocante. Venez discuter avec nous et peut-être nous apporter de nouvelles idées...

Vous souhaitez rejoindre « Les 4 feuilles » ?

Renseignez-vous au 03 23 69 00 34.

Sylvie BLOCH.



Jeudi 21 juin 2012

**Un exemple typique de collaboration
entre la Mairie, le Foyer Rural et
l'association « Les 4 Feuilles »**

Par l'intermédiaire de Sylvie BLOCH de l'Association « les 4 Feuilles » deux musiciens l'une française Ninon VALDER (flûte, bandonéon et voix) l'autre argentin Nicolas « Colacho » BRIZUELA (guitare 7 cordes et stick Chapman) nous ont apporté le dépaysement et la sensualité de la musique argentine et du tango.



Le public, pas uniquement glanais, c'est à souligner, ne s'y est pas trompé et a fait un accueil chaleureux à ces deux talents.

Le Club de Gym participa également à sa façon en nous offrant une démonstration de danse endiablée.



Ce fut aussi l'occasion de partager son repas avec d'autres à l'instar de la Fête des Voisins. Un bon cru pour l'année 2012.

14 JUILLET 2012

Vendredi 13 juillet 21h00 :

Tarte et champagne pour tous avant la retraite aux flambeaux et le tirage du feu d'artifice sur les bords de Marne

Mercredi 14 juillet :

11h00 : Monument aux Morts. Cérémonie officielle suivie d'un Vin d'Honneur.

15h00 : Jeux pour les enfants et les grands au Foyer Rural suivis du lâcher de ballons.

Vers 17h30 : la « Rondelle »

BROCANTE

Elle aura lieu le 2 septembre 2012 au Foyer Rural, lieu qui fait l'unanimité chez les organisateurs et les participants.

A cette occasion, un concours de vélos fleuris ouvert aux enfants jusque 12 ans inclus est organisé.

S'inscrire obligatoirement en Mairie avant le 31 juillet 2012.

ACTIVITES REGULIERES

GYMNASTIQUE

Chaque jeudi soir de 19h à 21h, au Foyer Rural. N'hésitez pas à rejoindre les sportifs. Renseignements sur place.

BIBLIOTHEQUE

La permanence du samedi après-midi est supprimée faute de lecteurs.

La bibliothèque reste ouverte chaque mercredi de 16h à 18h comme auparavant.

MARCHE

Vous voulez vous aérer, discuter tout en marchant environ 1h30, alors rendez-vous près de l'espace vert du Foyer Rural :

- à 10h30 les lundis, mardis et mercredis,
- le jeudi après-midi à 14h30,
- pas de marche le vendredi, jour de marché, ni le week-end.

NOUVEAUTES

YOGA



**Pour s'étirer, respirer et se détendre
en toute simplicité...**

Envie de bien-être et/ou de vitalité ?
L'Association « la voie du TaiChi » vous invite à découvrir ou à redécouvrir l'une de ses 3 disciplines (1) : le Yoga.

Pratiqué depuis 5000 ans, cet art de vivre, fondé sur la maîtrise du souffle, vous apportera bonheur et sérénité.

Tous nos cours sont accessibles (2) et parfaitement adaptés à vos attentes (détente, développement personnel, complément à une activité sportive, moment pour soi, etc.)

Nous vous accueillons de 19h à 20h45 :

- les lundis à Gland (Foyer Rural)
- les mercredis à Condé-en-Brie (salle intercommunale)

Le premier cours est offert.
Merci d'apporter votre tapis de yoga.
Renseignements au 06 06 70 05 22 (Yan)
ou sur www.lavoiedutaichi.fr

(1) Tai Chi Chuan, Qi Gong et Yoga.

(2) Certificat médical obligatoire.

Certains Glanois trouvent que la traversée de notre village à 50 km/h est fastidieuse. Si la réglementation de la vitesse reste encore et toujours un sujet de désaccord, constatons tout de même une diminution sensible des performances des frénétiques de l'accélérateur. Nous ne résoudrons jamais ce problème tant que l'incivisme au volant restera une culture nationale. Preuve en est un arrêté municipal, établi par Monsieur ALLAIS Lucien, Maire de GLAND de 1908 à 1927, retrouvé par notre archiviste Mme Jacqueline HUREAU, dont voici le fac-similé :

Circulation des automobiles dans la traversée du village.

Le maire de la commune de Gland :

En vue d'éviter des accidents pouvant résulter de la vitesse exagérée des véhicules automobiles traversant le village

Vu la loi municipale de 5 avril 1884 art. 97

Vu le décret du 3 décembre 1922 portant règlement général sur la police de la circulation et de roulage.

Arrête.

Art. 1^{er} Il est formellement interdit aux conducteurs de véhicules automobiles de circuler sur les voies publiques dans la traversée du village de Gland avec une vitesse dépassant vingt kilomètres à l'heure.

Art 2. Des plaques indiquant cette restriction sont placées à l'entrée et à la sortie des voies publiques dans le village.

Art 3. Les contraventions aux prescriptions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Art 4. Sont chargés le Commandant de la Brigade de gendarmerie du canton et le garde-champêtre sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gland le 25 mars 1927.

Le maire l'aspérit